

19. Février 2024

ITINÉRAIRE DE CARÊME

Jour 6 : "Des bergers pour les brebis"

La lecture lue aujourd'hui à la messe traditionnelle (Ez 34, 11-16) est précédée par l'accusation du Seigneur contre les bergers d'Israël : *"Les brebis se sont dispersées, faute de berger, pour devenir la proie de toutes les bêtes sauvages"* (v. 5). Il n'y avait plus de bergers pour prendre soin du troupeau. Ceux qui avaient été désignés n'ont fait que s'occuper d'eux-mêmes (v. 8).

C'est dans ce contexte que le Seigneur dit dans la lecture d'aujourd'hui :

"Voici que moi-même, je m'occuperai de mes brebis (...). Je le ferai paître dans de bons pâturages (...) La brebis perdue, je la chercherai ; l'égarée, je la ramènerai. Celle qui est blessée, je la panserai. Celle qui est malade, je lui rendrai des forces (...) je la garderai, je la ferai paître selon le droit" (Ez 34,11.14.16).

Surtout dans les moments où ceux qui ont été appelés à paître le troupeau de Dieu ne remplissent pas leur mission, le Seigneur lui-même se montre comme le Bon Pasteur. Aussi tragique que soit la situation, Dieu ne laisse pas son peuple languir et le guide dans ses voies.

C'est un message essentiel pour notre voyage de Carême. En ces temps de grande confusion, il reste peu de bergers pour nous donner les conseils clairs dont nous avons si désespérément besoin. Les loups, en revanche, abondent.

Dans cette situation, il est d'autant plus important de réaliser que le Seigneur lui-même nous guide et ne laisse pas son troupeau succomber. En même temps, Dieu nous montre comment agit un bon berger.

L'Évangile d'aujourd'hui nous présente le Jugement dernier. En lien avec le thème du berger, nous pourrions laisser ces textes nous interpeller, en nous demandant si nous aussi nous avons été de bons bergers.

Tout ce que le Seigneur mentionne dans le Jugement (Mt 25,31-46) fait partie du service d'un bon berger : nourrir les affamés, accueillir l'étranger, vêtir ceux qui sont nus, visiter les malades, reconforter les prisonniers... C'est ce que nous appelons les "œuvres de miséricorde". De nombreuses occasions nous sont offertes d'être les "bergers" de notre prochain. Nous devons remplir cette tâche avec soin, car notre foi exige une application concrète dans les réalités terrestres.

Ensemble avec le Seigneur, nous pouvons faire beaucoup de bien dans ce monde, sachant qu'il s'en réjouit. Le ministère du pasteur ne se limite pas aux tâches qui incombent à ceux qui ont été spécifiquement institués par Dieu, mais il se déploie aussi de manière fructueuse par petites touches. Dans ce cas, "paître" signifie être attentif à l'autre, percevoir les besoins qui l'angoissent et voir s'il a besoin de notre aide.

Cela fait référence non seulement aux œuvres de miséricorde corporelles, mais aussi aux sept œuvres de miséricorde spirituelles :

- Conseiller ceux qui sont dans le doute,
- Enseigner les ignorants,
- Avertir les pécheurs,
- Consoler les affligés,
- Pardoner les offenses,
- Supporter patiemment les personnes ennuyeuses,
- Prier Dieu pour les vivants et pour les morts

Pratiquer ces œuvres de miséricorde est une manière noble et significative d'exercer le ministère de pasteur. Cela rendra notre "chemin de carême" très concret et authentique.

Dans ce contexte, je voudrais signaler un aspect particulier et essentiel, qui est même un service pastoral pour toute l'humanité. Je veux parler de l'expiation. Nous voyons tant d'injustices dans le monde, nous voyons comment les gens offensent Dieu par leur façon de vivre, nous voyons comment ils blessent les autres, nous voyons comment ils passent leur vie donnée par Dieu sans en trouver le sens le plus profond, nous voyons le crime terrible de l'avortement et bien d'autres choses encore...

Nous ne pouvons généralement pas empêcher que cela se produise, mais nous pouvons offrir au Seigneur notre sincère parcours de conversion en guise d'expiation. En un sens, nous compensons une partie du déséquilibre, au nom de l'humanité ; nous faisons

réparation et pouvons atténuer ou même empêcher les conséquences de leurs mauvaises actions de s'abattre sur les gens. Tout acte d'amour a une grande valeur devant Dieu, et la véritable expiation est un acte d'amour pour Dieu et pour l'humanité.

C'est un grand service pastoral pour l'humanité ! Souvent, les gens ne savent pas ce qu'ils font et ne sont pas conscients des conséquences du péché, qui nous sépare de Dieu et attire sur nous le malheur.

L'expiation, en revanche, consiste à intercéder auprès de notre Père céleste pour l'humanité, en lui demandant d'accepter notre amour comme réparation.

Avançons sur notre chemin de Carême et apprenons de plus en plus à être des bergers d'hommes, comme le Seigneur nous le demande. Il nous récompensera, l'amour grandira et nous deviendrons plus semblables à lui, de sorte que lorsque le Seigneur sera assis sur son trône glorieux, entouré de tous les anges, il pourra nous dire : *"Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde"* (Mt 25, 34).